



PREFECTURE DE LA REGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Conseil Régional
d'Île-de-France

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Motion du 22 septembre 2016

Classement en réserve naturelle régionale du site géologique du Guépelle

La commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) a été missionnée par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France (CSRPN) afin de réaliser l'inventaire du patrimoine géologique régional, d'instruire des dossiers techniques qui relèvent de cet inventaire et des sites géologiques remarquables de la région francilienne.

Motion du CSRPN d'Île-de-France portant sur le classement en réserve naturelle régionale du site géologique du Guépelle
(commune de Saint-Witz, Val-d'Oise)

Adoptée à l'unanimité
Sur proposition de la CRPG

Séance du 22 septembre 2016

Connu depuis 1810, le site fossilifère du Guépelle, exploité comme sablière sur la commune de Saint-Witz (Val-d'Oise), présente un intérêt géologique remarquable d'envergure internationale. Les sables du site appartiennent à l'étage géologique de référence (stratotype) de l'Auversien, du nom de la commune d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), datant de 40 millions d'années. Depuis les premières études scientifiques menées par G. Cuvier et A. Brongniart en 1825, ce site a livré plus de 600 espèces de mollusques marins (en comparaison aujourd'hui on compte de l'ordre de 350 mollusques sur l'ensemble de la façade atlantique de la France), ainsi qu'une faune de mammifères terrestres découverte dans les années 1960, de référence internationale. Ce gisement fossilifère renferme une paléobiodiversité marine exceptionnelle à l'échelle mondiale (*hotspot*), en parfait état de conservation. La coupe géologique présente des couches fossilifères contemporaines d'un

réchauffement climatique mondial, court et rapide, connu sous le nom de *Maximum Eocene Climatic Optimum (MECO)*. Par ses composantes d'une haute valeur scientifique, ce site présente donc un grand intérêt pour évaluer les futurs impacts climatiques sur la biodiversité marine. La recherche actuelle se concentre sur l'analyse à haute résolution (à maille très fine) de l'évolution de la paléobiodiversité en lien avec les variations climatiques durant l'Auvervien.

Après la fin de l'exploitation prévue en 2015, la sablière était vouée à une disparition par remblaiement. A partir de 2008, les pouvoirs publics ont été alertés de cette menace de disparition par l'Association pour l'Étude et la Sauvegarde du Site Fossilifère du Guépelle, l'Association des Géologues du Bassin de Paris, la Société géologique de France, l'*International Union of Geological Sciences*, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Académie de Versailles, le Parc naturel régional de l'Oise-Pays de France, le Conseil scientifique territorial des réserves naturelles régionales. Aussi, le Conseil départemental du Val-d'Oise a établi une zone de préemption d'Espace Naturel Sensible dès 2010. Le Conseil départemental s'est rendu progressivement acquéreur des lieux à partir de 2012. En 2013, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) a publié un arrêté modificatif de remise en état par l'exploitant afin de maintenir l'accès aux affleurements d'intérêt géologique. La même année, la Région a consulté l'ensemble des acteurs du territoire afin de recueillir leur avis préalable à la procédure de classement en réserve naturelle régionale. Les préfets de région et de département, la commune de Saint-Witz et le CSRPN notamment se sont prononcés en faveur de ce classement. Récemment, la commune de Saint-Witz a modifié son Plan local d'Urbanisme pour que le site soit inscrit en zone naturelle.

Le CSRPN confirme l'intérêt scientifique de rang international que présente le site du Guépelle. Celui-ci a été inscrit sur la liste de la Stratégie de création des aires protégées (SCAP) Île-de-France en 2010 et apparaît parmi les sites majeurs de l'inventaire du patrimoine géologique régional.

Par conséquent, le site appartenant au Conseil départemental du Val-d'Oise, le CSRPN en appelle aux instances régionales afin de renforcer dès à présent la protection et la valorisation scientifique et pédagogique du lieu pour les générations futures en finalisant son classement au titre d'une réserve naturelle régionale, qui seul peut garantir sa protection juridique forte et durable.

Le Président de la Commission régionale
du patrimoine géologique d'Ile-de-France,
Jean-Pierre Gély

Signé

La Présidente du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Ile-de-France
Christine Rollard

Signé